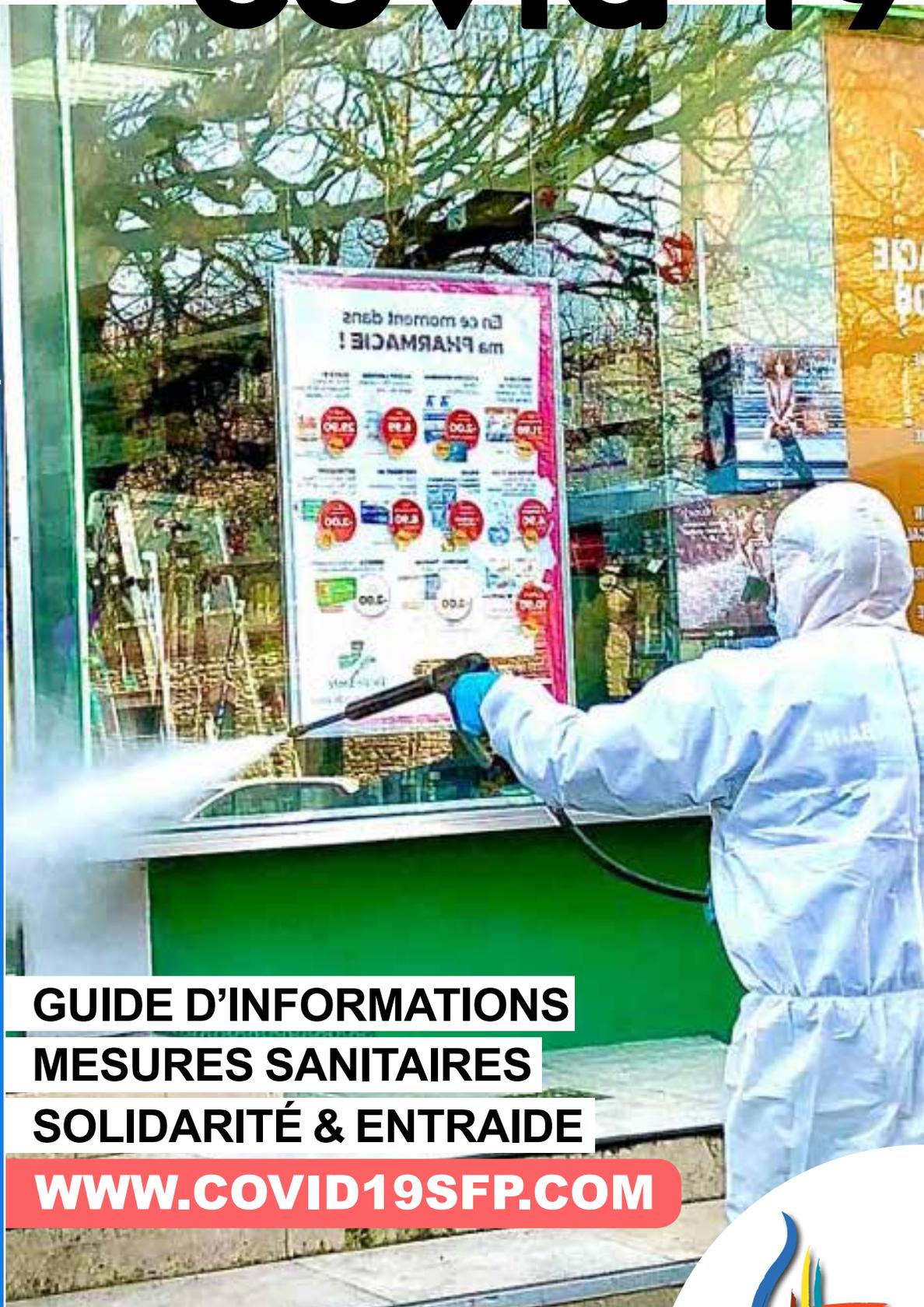


# Guide d'informations COVID-19

Saint-Fargeau-Ponthierry



**GUIDE D'INFORMATIONS**

**MESURES SANITAIRES**

**SOLIDARITÉ & ENTRAIDE**

**[WWW.COVID19SFP.COM](http://WWW.COVID19SFP.COM)**

Photo de couverture : 27 mars - mesures préventives de désinfection des espaces-bâ-  
timents publics et des devantures de commerces encore ouverts.



Saint-Fargeau  
Ponthierry

En raison de la situation nationale actuelle que nous vivons, l'hôtel de ville est fermé au public depuis le 17 mars 2020, et ce jusqu'à nouvel ordre.

## ..... COURRIER MIS EN LIGNE LE 17 MARS .....

Chers Féréopontaines, chers Féréopontains, chers amis,

Nous nous sommes réunis ce matin en configuration de gestion de crise avec mon équipe municipale et la direction générale afin de prendre de nouvelles mesures afin d'affronter la crise qui s'annonce. Sachez tout d'abord que toutes les forces nécessaires sont en action afin de nous permettre d'affronter au mieux cette situation.

Tout d'abord concernant le centre municipal de santé. Les horaires sont modifiés comme suit : 9h- 12h30/13h30-19h du lundi au vendredi. La pause méridienne servira à effectuer un nettoyage supplémentaire des locaux. Le samedi, le CMS sera ouvert de 9h à 12h. Les médecins généralistes du centre réservent 40% de leurs plages horaires aux traitements des urgences liées au coronavirus. De plus, les téléconsultations seront augmentées. Les modalités de mise en place vous seront communiquées très rapidement. Concernant les spécialistes dentaires, gynécologiques, ophtalmologiques, psychiatriques, psychologiques et infirmières, seules les consultations estimées urgentes et indispensables par les praticiens seront traitées. Les consultations d'acupuncture, d'orthoptie, de diététique et de gériatrie sont supprimées jusqu'à nouvel ordre.

Toutes ces informations seront affichées dès cet après-midi dans toutes les pharmacies et commerces encore ouverts de notre ville.

Ensuite, en ce qui concerne les mesures annoncées par le Président de la République. J'ai d'ores et déjà pris un arrêté de fermeture de tous les équipements municipaux sans exception, de tous les parcs communaux et tous les établissements

recevant du public non-indispensables. La liste de ces derniers vous sera d'ailleurs très vite communiquée afin de vous faire appréhender au mieux cette situation inédite.

Dans le cadre des dernières mesures annoncées par le gouvernement, et en accord avec les autorités compétentes, l'accueil des enfants du personnel de santé sera centralisé à l'école Moulin Clair. Il sera appliqué l'ensemble des consignes de sécurité tant sur le nombre d'enfants par groupe que sur les mesures d'hygiène.

Une veille téléphonique est mise en place depuis hier soir auprès des seniors de la commune. Nos équipes, élus et agents, leur téléphonent afin de prendre des nouvelles et proposer une aide quelle qu'elle soit. De nombreuses idées ont été évoquées ce matin que nous allons traduire de manière opérationnelle dès cet après-midi. Je vous en donnerai les modalités dès leur mise en place effective.

Enfin, une page spécifique est disponible sur le site internet. Je vous invite à vous y rendre régulièrement. Les informations y seront actualisées au fur et à mesure. Je vous laisse également vous rendre sur la page Facebook de la commune ou encore regarder les panneaux lumineux. Je vous rappelle enfin que les informations officielles ne sont disponibles qu'auprès de la Mairie et des élus. N'hésitez donc pas à vous rapprocher de nous.

Protégez-vous afin de protéger les autres.

Jérôme Guyard

## ..... VOS CONTACTS .....

### Standard téléphonique :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

### Permanence d'Etat Civil uniquement :

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h30.

### Accueil enfants (personnel soignant et secours) :

01 60 65 20 24 - 01 60 65 85 22.

### Permanence au Foyer Résidence des Personnes

### Agées et inscriptions portage repas :

01 60 65 78 98.

### Centre Municipal de Santé : Voir ci-contre

Unité spécial Covid-19 : Voir page 4

*Les services techniques assureront une permanence pour la gestion des urgences.*

**Nous vous remercions pour la compréhension que vous accorderez aux services de la collectivité dans la gestion de cette crise sanitaire.**

## LIGNES D'URGENCE

- CONTACT MAIRIE  
01 60 65 20 20
- LIGNE ÉCOUTE et SOLIDARITÉ  
01 60 65 20 03
- PLATEFORME SOLIDAIRE  
(aides aux courses, fils d'informations...)  
01 60 65 20 13
- PORTAGE REPAS (seniors)  
01 60 65 78 98



### Pharmacies - Livraisons

L'ensemble des pharmacies de la commune et la collectivité ont mis en place un système de livraison. Si vous avez besoin d'une livraison à domicile, prévenez votre pharmacien qui se rapprochera de la collectivité.

#### Pharmacie Douchez de la Gare :

01 60 65 49 65 - pharmacie.douchez@gmail.com  
Zone de livraison : St Fargeau Village\*

#### Pharmacie Hammou : 01 60 65 79 74

pharmaciehammou@gmail.com  
Zone de livraison : Tout le territoire de la commune

#### Pharmacie Des Bordes :

01 64 09 94 70 pharmaciedesbordes@orange.fr

Zone de livraison : Tout le territoire de la commune

#### Pharmacie Centrale : 01 60 65 70 96

pharmacentralepatient@gmail.com

Zone de livraison : Tout le territoire de la commune



### Centre de Santé

Horaires adaptés :

9h-12h30/13h30-19h du lundi au vendredi.

Samedi : de 9h à 12h.

Concernant les spécialistes dentaires, gynécologiques, ophtalmologiques, psychiatriques, psychologiques et infirmières, seules les consultations estimées urgentes seront traitées. Suppression de l'acupuncture, l'orthoptie, la diététique et la gériatrie jusqu'à nouvel ordre. Pour les kinésithérapeutes : le praticien est seul juge du bien-fondé de l'urgence, et s'il juge utile d'intervenir, le soin sera fait au domicile du patient.



### Couvre Feu

Depuis le 24 mars, un couvre-feu est mis en place sur le territoire de la commune. Afin de prévenir la propagation du virus Covid-19, un arrêté a été pris afin d'interdire le déplacement ou la circulation de toute personne hors de son domicile entre 20h et 5h du matin.

Seuls sont autorisés les déplacements pour motifs de santé, pour motif familial impérieux ou assistance à personne vulnérable, ou pour déplacement professionnel qui ne saurait être différé à une autre heure



### Fermetures équipements publics

L'ensemble des structures et équipements municipaux sont fermés. Sont concernés : Les 26 Couleurs, la bibliothèque, l'EMMDT, la piscine, les salles mises à dispo des associations, l'ensemble des aires de jeux et terrains de sport, toutes les écoles (en dehors de Moulin Clair qui accueille les enfants du personnel soignant), Fréquence Jeunes. Les cimetières sont temporairement fermés au public. Ils ne seront accessibles que lors des funérailles qui devront se dérouler dans la plus stricte intimité.

Cf Arrêtés 03/20/069 consultable en ligne



### Espaces Verts

Depuis le 23 mars, des arrêtés interdisent l'accès à l'ensemble des bois, parcs, jardins et aires de jeux de la commune. Il est également interdit de se promener et d'accéder aux berges de Seine et au chemin de halage. Nous vous rappelons que la condition à la pratique sportive est de rester dans un périmètre de 1km autour de son lieu d'habitation. Depuis le 8 avril, la préfecture de Seine-et-Marne interdit les sorties à but sportif entre 10h et 19h.

Cf Arrêtés 04/20/012 - 04/20/013 consultables en ligne



### Collectes ordures ménagères

Le SMITOM-LOMBRIC s'adapte à la situation afin d'assurer une continuité de services. Les collectes d'ordures ménagères, d'emballages et de déchets verts sont effectuées normalement. Tout sera mis en œuvre, dans la limite des moyens humains à disposition, pour assurer ce service jusqu'à la fin de la crise.

Les déchetteries n'étant pas prioritaires, celles-ci sont fermées depuis le 18 mars. Pour le service «Allô encombrants», aucun nouveau rendez-vous ne sera planifié. Plus d'infos sur le site internet du Lombric : <http://www.lombric.com/> ou au 0800 814 910 (numéro gratuit)



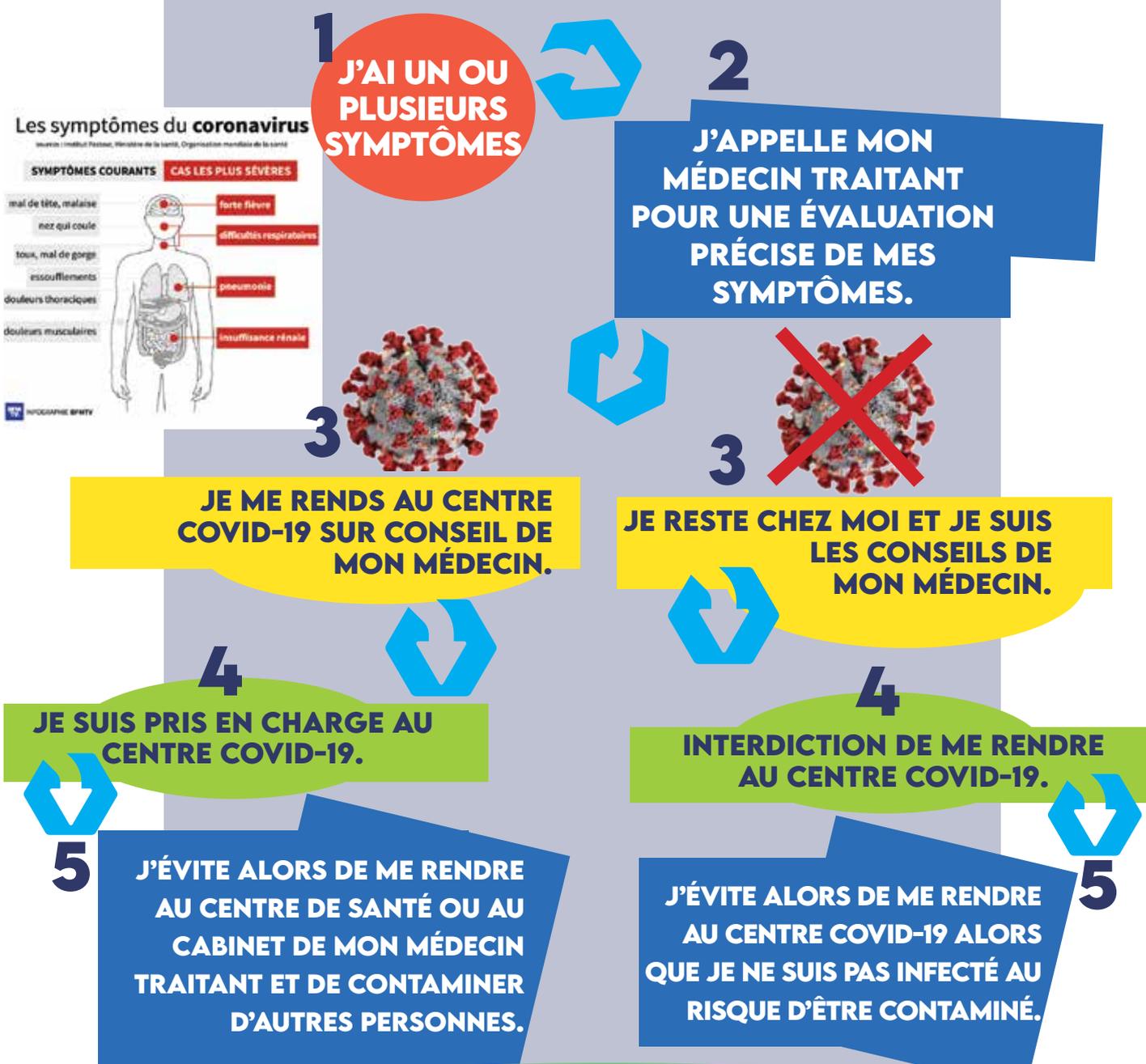
# CENTRE MÉDICAL SPÉCIAL COVID-19

Depuis plusieurs jours, les médecins et la collectivité ont travaillé main dans la main pour mettre en place un centre médical Spécial Covid-19. **Ouvert depuis le jeudi 2 avril**, ce centre est accessible pour tout le bassin de vie. **Cette mise en place permet aux médecins du secteur d'orienter la patientèle présentant les symptômes vers UN SEUL**

**ET UNIQUE centre en toute sécurité.** Une mise en place validée par l'Agence Régionale de Santé qui permet une prise en charge plus rapide dans le strict respect des consignes médicales et sanitaires. En cas de symptômes, contactez par téléphone votre médecin traitant qui vous orientera vers ce centre COVID-19 en cas de besoin.

## CENTRE MEDICAL SPECIAL COVID-19

### COMMENT ÇA MARCHE ?



**VOS MÉDECINS SONT LÀ POUR VOUS. PRENEZ TOUJOURS CONTACT AVEC EUX AVANT UN EVENTUEL DÉPLACEMENT !**

# Plateforme pour une entraide solidaire : [www.covid19sfp.com](http://www.covid19sfp.com)

Dès le début des mesures de confinement, la mairie a mis en place une plateforme dédiée aux informations liées au Coronavirus.

Accessible depuis le 18 mars à l'adresse [www.covid19sfp.com](http://www.covid19sfp.com), ce site Internet est tenu à jour quotidiennement en fonction de l'évolution de la situation et des mesures prises sur le territoire. Vous pouvez y trouver l'ensemble des communications officielles de la mairie, les arrêtés pris pour le territoire, les mesures prises sur la commune, les actualités...

Vous trouverez sur ce site les listes des commerces ouverts, des pharmacies livrant à domicile, des assistantes maternelles disponibles...

Côté partages d'idées ou de bons plans, nous mettons en ligne également les propositions faites par la population. Vous trouverez ainsi sur cette plateforme des cours de sports, des cours de méditation ou de dessin ou encore tout autre partage fait par la population ou les enfants de la commune !

## Entraide et solidarité

Côté entraide et solidarité, vous pouvez également rejoindre un RESEAU DE BENEVOLES qui propose son aide (courses, passage en pharmacie... ) aux seniors de la commune. Si vous avez besoin de vous faire livrer vos courses, appelez au 01 60 65 20 13. Nous vous mettrons en relation avec un bénévole inscrit sur le site. Pour plus d'informations quant à ce dispositif, rendez-vous en page 8 du guide. Inscrivez-vous à ce dispositif via le formulaire présent sur le site ou directement au 01 60 65 20 13.



Besoin de faire appel aux bénévoles pour vos courses ?

**VOR EN PAGE 8**



2ÈME VIDEO : 23 MARS



3ÈME VIDEO : 25 MARS



Et si on méditait un peu?

Nous remercions Laurence Trochet, président de l'association de Dokaan Taekwondo de Ponthierry Prigny pour ce partage !  
En voir plus →

## MARCHÉS AUTORISÉS

Suite aux directives du gouvernement laissant la décision aux Préfectures d'autoriser les marchés, la ville de Saint-Fargeau-Ponthierry a fait une demande de dérogation pour le marché couvert de Ponthierry du jeudi et dimanche matin.

**Le 27 mars, la collectivité a reçu une réponse positive pour le marché de Ponthierry.** Les marchés doivent se dérouler dans le plus strict respect des consignes de sécurité (distance de plus d'un mètre entre chaque personne, entrée et sortie unique, file d'attente à l'extérieur avec marquage au sol, présence de la police municipale pour filtrer les entrées...).

Une même demande a été faite pour le marché de Saint-Fargeau pour lequel la Ville restait dans l'attente d'une décision. Afin de maintenir un commerce de proximité au cœur de Saint-Fargeau, une installation temporaire dans les locaux du presbytère a été proposée aux commerçants, permettant la continuité du marché. Une simple solution de remplacement puisque **le lundi 6 avril, la préfecture a autorisé la tenue du marché, ainsi maintenu le mardi matin sur la Place Temploux.**

### Marché de Ponthierry :

jeudi et dimanche matin - marché couvert -  
Rue Jacques Madelin

### Marché de Saint-Fargeau : mardi matin

Place Temploux



## COMMERCE OUVERTS

Vous trouverez ci-dessous une liste des commerçants ouverts. Cette liste a été dressée d'après les informations transmises et est susceptible d'évoluer.

### Boucherie

- Boucherie de l'Eglise - 01 60 65 74 53  
(livraison sur Saint-Fargeau Village)
- Boucherie de la Gare - 01 60 65 70 87  
(livraison possible sauf le week-end)

### Boulangeries

- Boulangerie de Saint-Fargeau - 06 64 89 87 66
- Le Fournil de Ponthierry - 01 64 41 72 04 (livraison possible)
- O'Delices - 01 60 65 70 41
- Marie Blachère - 01 60 65 14 76

### Supermarchés / Epicerie / Herboristerie

- Cacci Market - 01 60 65 41 12 (livraison Saint-Fargeau)
- Auchan - 01 64 89 55 10
- Superette de la Gare - 06 45 19 85 06 (livraison possible)
- Epicerie de Moulignon - 06 45 19 85 06 (livraison possible)
- Epicerie de Jonville Rapid Market - 09 51 91 68 39
- Les tisanes - Herboristerie - 06 07 32 82 09

### Primeurs

- La Maison des saveurs - 06 21 09 10 17 - livraison domicile possible
- Primeur Valérie Groschene - 06 50 32 50 32

### Fromagerie

- Fromagerie Coursat Barthélemy - 01 64 22 21 64 - livraison possible

### Restaurants / Traiteurs : vente à emporter uniquement

- Il Teatro - 01 64 38 10 95
- Casa Presto - 01 60 69 65 65
- La Pizzaiola - 09 84 46 14 41
- Bon Gusto - 01 64 09 96 06
- Traiteur Antillais, La Kaz'Antilles - 06 81 68 23 29

### Bar/ Tabac/ Presse

- Bar Tabac de la Gare - 01 60 65 49 63
- Farg Echos - 01 64 09 84 21
- Le Narval - 01 60 65 42 86
- Les Cyclopes - 01 60 65 77 57
- CIG nature Ponthierry - 09 67 23 02 35
- Mag Presse - 01 64 38 14 52

## CÔTÉ ENFANCE ET JEUNESSE

Depuis le 14 mars, par décision gouvernementale afin de limiter la progression du COVID-19, à compter du lundi 16 mars 2020, tous les accueils de la petite enfance, les accueils périscolaires, les accueils extra scolaires ainsi que tous les établissements scolaires à partir du 1er degré sont fermés jusqu'à nouvel ordre invitant les parents à trouver des solutions de gardes.

### Pour les 0/3 ans

Le préfet n'a pas réquisitionné la Maison de la Petite Enfance pour l'accueil des tous petits. Toutefois, si la situation est amenée à évoluer, nous vous en tiendrons informés. Vous trouverez sur le site de la ville et sur le site Internet [www.covid19sfp.com](http://www.covid19sfp.com), les structures de petite enfance réquisitionnées sur le département de la Seine-et-Marne ainsi qu'une liste d'Assistantes Maternelles disponibles sur la commune.

### Pour les 3/11 ans

La collectivité organise un accueil des enfants maternels et élémentaires du personnel en lien avec la crise sanitaire afin de ne pas provoquer l'absentéisme de tous les corps de métiers nécessaires à la gestion de cette crise sanitaire.

Dans le cadre des dernières mesures annoncées par le gouvernement, et en accord avec les autorités compétentes, l'accueil des enfants du personnel de la gestion de crise est centralisé depuis le 18 Mars 2020 à l'école Moulin Clair. Il est appliqué l'ensemble des consignes de sécurité tant sur le nombre d'enfants par groupe que sur les mesures d'hygiène. Les enfants maternels et élémentaires accueillis doivent venir avec leur déjeuner, leur goûter et le nécessaire de vaisselle (assiette, couverts, verres). Plus d'info sur [www.covid19sfp.com](http://www.covid19sfp.com)

>> un accueil périscolaire (hors vacances) pour le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi est ouvert aux horaires habituels pour les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire.

>> un accueil extrascolaire (vacances) le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi sont également ouverts aux horaires habituels pour les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire.

>> Des accueils en fonction de la tranche d'âges pour les nuits et week-end ont été centralisés au Mée sur Seine pour les besoins de certains personnels soignants et secours.

### Pour les 11/17 ans

L'équipe de Fréquence Jeunes reste en contact avec les jeunes... Des défis et des animations au programme tous les jours. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le 06 14 26 09 77.

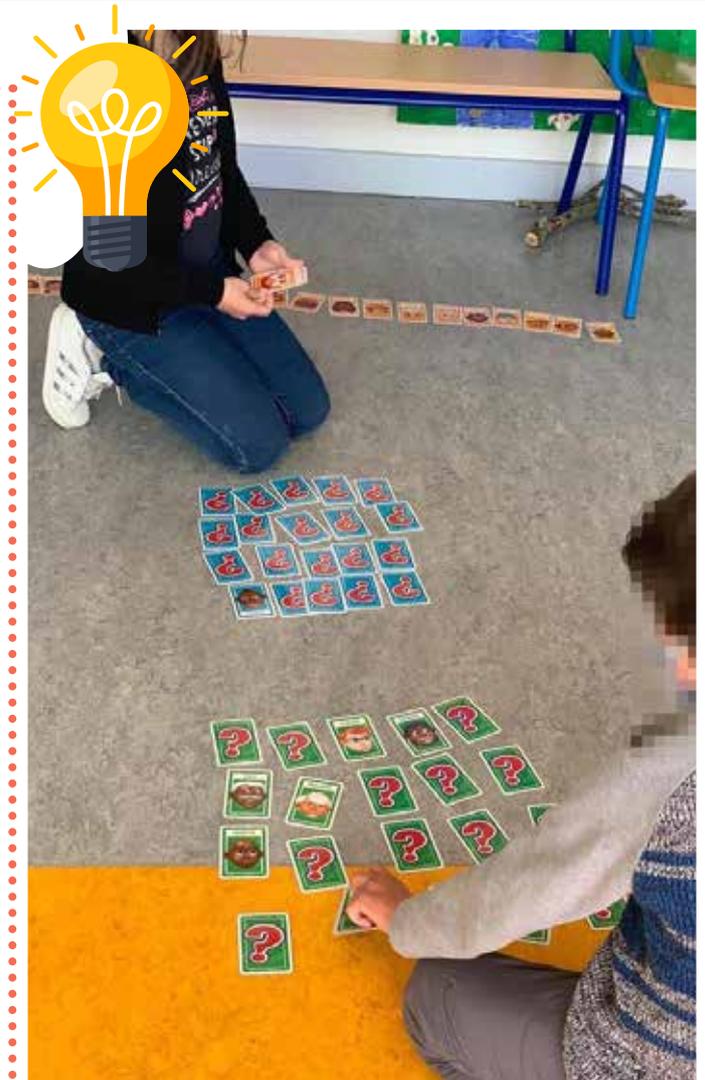
### CONTACTS :

Pôle éducation :

Tél : 01 60 65 20 24 / 01 60 65 85 22

ou Mail : [poleeducation@saint-fargeau-ponthierry.fr](mailto:poleeducation@saint-fargeau-ponthierry.fr)

Maison de la Petite Enfance : 01 60 69 21 35





# ENTRAIDE ET AIDE AUX PERSONNES

## COMMENT ÇA MARCHE ?



**1**  
J'AI BESOIN  
D'AIDE POUR  
MES COURSES.

**2**  
J'ENVOIE UN MAIL SUR  
[covid19@saint-fargeau-ponthierry.fr](mailto:covid19@saint-fargeau-ponthierry.fr)  
OU J'APPELE AU 01 60 65 20 13

**3**  
ON PREND EN COMPTE  
MA DEMANDE ET MES  
COORDONNÉES.

**4**  
LA MAIRIE TRANSMET  
MES COORDONNÉES À  
UN BÉNÉVOLE QUI PREND  
CONTACT AVEC MOI.

**5**  
JE SUIS LIVRÉ PAR  
LE BÉNÉVOLE ET JE  
VÉRIFIE QU'IL DIS-  
POSE BIEN DE SON  
ATTESTATION.

**6**  
J'INFORME LA  
MAIRIE SUR  
[covid19@saint-fargeau-ponthierry.fr](mailto:covid19@saint-fargeau-ponthierry.fr)  
OU J'APPELE AU 01 60 65 20 13  
POUR INFORMER DE LA BONNE  
RÉCEPTION DE MES COURSES.

UN GRAND MERCI AUX  
BÉNÉVOLES DÉJÀ INCRITS  
SUR CETTE PLATEFORME.



**1**  
JE VEUX ÊTRE  
BÉNÉVOLE.

**2**  
JE M'INSCRIS SUR LA  
PLATEFORME  
[WWW.COVID19SFP.COM](http://WWW.COVID19SFP.COM)  
AFIN D'ÊTRE RÉFÉRENCÉ.

**3**  
LA MAIRIE ME  
TRANSMET LE  
NOM D'UNE  
PERSONNE ET  
UNE ATTESTATION  
OBLIGATOIRE.

**3**  
JE SUIS CONTACTÉ(E)  
EN DIRECT PAR UNE  
PERSONNE DEMAN-  
DANT DE L'AIDE.

**4**  
JE DEMANDE  
UNE ATTESTATION  
OBLIGATOIRE AU  
01 60 65 20 13 OU SUR  
[covid19@saint-fargeau-ponthierry.fr](mailto:covid19@saint-fargeau-ponthierry.fr)

**4**  
JE PRENDS  
CONTACT AVEC  
LA PERSONNE  
DEMANDANT DE  
L'AIDE.

**5**  
JE LIVRE EN PRÉSENTANT  
MON ATTESTATION.

**6**  
J'INFORME LA  
MAIRIE SUR  
[covid19@saint-fargeau-ponthierry.fr](mailto:covid19@saint-fargeau-ponthierry.fr)  
OU J'APPELE AU 01 60 65 20 13  
POUR INFORMER QUE J'AI TERMINÉ  
MA LIVRAISON.

### ATTENTION !

POUR SE PORTER BÉNÉVOLE ET  
JUSTIFIER VOS DÉPLACEMENTS  
AUPRÈS DES AUTORITÉS, IL  
VOUS FAUDRA :

- 1 - L'ATTESTATION DE SORTIE  
DU GOUVERNEMENT - COCHER  
« MISSIONS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL »
- 2 - L'ATTESTATION DE BÉNÉVO-  
LAT FOURNIE PAR LA MAIRIE.



Saint-Fargeau  
Ponthierry